

Recherches sociographiques



Gérard BERGERON, *Fonctionnement de l'État*

Jean-Charles Bonenfant

Volume 8, numéro 3, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055378ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055378ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonenfant, J.-C. (1967). Compte rendu de [Gérard BERGERON, *Fonctionnement de l'État*]. *Recherches sociographiques*, 8(3), 407–409.

<https://doi.org/10.7202/055378ar>

nyme, à un journal résolument de gauche — à condition d'admettre que le représente totalement le personnage fictif d'Olivier Cromaire que Robert Charbonneau a situé dans sa *Chronique de l'âge amer*. D'autres feront ces travaux, avec d'autant plus d'efficacité qu'ils auront alors tous les atouts en mains. Trop de documents de première valeur manquent encore. Trop de gens se taisent, pour des motifs honorables, nous n'en doutons pas, qui pourraient néanmoins livrer des clés d'interprétation. La publication intégrale de toutes les lettres, le témoignage des quelques femmes qu'il aurait approchées, une connaissance plus objective de sa génération et de son temps, rétabliraient de plus justes perspectives.

Mais cela n'est pas pour demain. Dans cinquante ans, nul besoin de jouer au prophète pour l'imaginer, ceux qui parleront de Saint-Denys-Garneau seront sans pitié. Ni pour lui, ni pour ceux qui l'ont fréquenté, ni pour ses critiques. Il n'est pas sûr toutefois que la réputation du poète en souffre. Bien au contraire. Les révélations contenues dans le *Journal* et dans les *Lettres* ayant perdu de leur nocivité, ou même étant carrément tenues alors pour accessoires, il se produira le même phénomène que dans le cas des névrosés Beauclaire et Rimbaud : c'est à l'œuvre poétique qu'on reviendra — ce qu'il est difficile de réaliser aujourd'hui (l'étude récente, par ailleurs fort intelligente, de Madame Kushner le prouve), incapables que nous sommes de nous dépêtrer de l'influence du *Journal* et des *Lettres*.

Est-ce à dire qu'il faudrait déconseiller de les lire ? Ridicule. Ces documents existent. Ils font partie de notre réalité. Seule les pauvres d'esprit ou de prescience brûlent les livres ou interdisent qu'on parle de problèmes concrets. Il conviendrait seulement de se rappeler cette notion élémentaire, que s'il importe de connaître l'homme, il importe davantage de connaître l'œuvre et ce qui, en elle, peut être fécond.

Je ferme les *Lettres à ses amis*. J'ouvre *Regards et jeux dans l'espace*. Les détails importants que je viens d'apprendre accompagnent ma lecture, donnent une densité nouvelle au message. Mais s'abolit tout de même le souvenir désolant d'une vie ratée. Par le pouvoir de l'image un poète vit, qui triomphe.

Jacques BLAIS

*Département d'études canadiennes,
Université Laval.*

Gérard BERGERON, *Fonctionnement de l'État*, Paris, Librairie Armand Colin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 660 p.

Nous savions que, depuis quelques années, Gérard Bergeron préparait une thèse qui devait être à la fois originale et monumentale. Cette thèse de doctorat brillamment défendue a valu à son auteur, en 1965, le prix de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris. Dans une entrevue que publiait *Le Devoir*, le 11 juillet 1964, l'auteur expliquait que sa thèse ne formait qu'un premier tome représentant en quelque sorte sa méthode, qu'un deuxième servirait de test de validité à cette méthode, qu'un troisième serait consacré à l'« État multiple » et qu'un dernier traiterait du phénomène des relations internationales et de l'organisation internationale.

À ma connaissance, l'ouvrage n'a fait l'objet au Canada et en France que de quelques recensions. Dans *Cité libre* de mars 1966, M^e Louis Sabourin, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, écrivait : « La lecture du *Fonctionnement de l'État* m'a davantage converti à l'idée qu'une théorie de la science politique est non seulement concevable mais possible. » Il ajoutait : « Le professeur Bergeron a réussi à édifier une théorie qui m'apparaît aussi solide et aussi intéressante que toutes celles que nous avons vues naître au cours des dernières années. » Après avoir souligné que *Fonctionnement de l'État* rejoindra probablement un groupe restreint de lecteurs, le doyen Sabourin terminait

par ces mots : « Ces inventeurs de cosmogonies sauront toujours, au delà de l'incompréhension des uns et de l'admiration des autres, exiger le respect. »

C'est dans la revue *Administration publique au Canada*, livraison de décembre 1966, que le professeur André Gélinas, de l'Université Laval, a analysé le livre de son collègue pour déclarer que deux raisons justifient la lecture de *Fonctionnement de l'État* : le fait qu'il comporte une synthèse des plus récentes contributions en analyse politique et, deuxièmement, le fait qu'il offre indiscutablement un nouveau mode d'approche.

L'ouvrage a reçu la consécration de quatre longues pages de critique dans la *Revue française de science politique* de février 1967 qui, coïncidence heureuse, parlait, à quelques pages de distance d'un ouvrage d'un autre professeur de la Faculté des sciences sociales de Laval, *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis* de Léon Dion. Avant de passer aux quelques réserves que formule l'auteur de la critique, Jean-Pierre Derriennic, rappelons dans quel contexte général se place la thèse de M. Bergeron. La science politique ayant tenté, ces dernières années, de fournir une explication globale aux phénomènes qu'elle étudie, la plupart des publicistes s'étaient contentés de celle du pouvoir. « Pouvoir et société naissent ensemble » a écrit un des apôtres de la théorie du pouvoir, le professeur Georges Burbeau en ajoutant : « le Pouvoir est le phénomène social par excellence, puisque, d'une part, il ne se conçoit pas en dehors de la société et que, d'autre part, sans un Pouvoir agissant une société est un corps inerte proche de son déclin. »¹

M. Bergeron rejette le concept du pouvoir avec pleine conscience de son iconoclasme puisqu'il écrit : « Une analyse suffisamment élaborée de la notion de « pouvoir » par laquelle la science politique a prétendu acquérir son autonomie équivaudrait à un bilan critique de ses œuvres les plus marquantes depuis les trois ou quatre dernières décennies » (p. 36). Laissons de côté les raisons assez complexes de ce rejet en donnant toutefois une autre citation assez énergique de M. Bergeron qui écrit : « Il faut bannir ce *deus ex machina* de la science (ou sociologie) politique : plutôt qu'un concept scientifique, c'est un mot de passe qui, semblant ouvrir toutes les portes, n'en ouvre aucune. C'est, à la fois, une commodité trop facile et une complication inutile » (p. 40).

M. Bergeron veut remplacer le concept de pouvoir par celui de contrôle, ou mieux, par ce qu'il appelle « notre trinité fonctionnaliste : relation-contrôle-fonction ». Il s'agit, écrit-il, de répondre à trois questions : 1° Quoi chercher ? — Les relations politiques ; 2° Comment voir ce que l'on trouve ? — Sous l'angle du contrôle ; 3° Comment recomposer ce que l'on a divisé et analysé ? — Par l'idée de la fonction ». Mais c'est ici que commencent les difficultés de terminologie. Qu'est-ce que le contrôle, un mot qui, lorsqu'il s'écrit sans « e » en anglais, n'a peut-être pas le même sens qu'en français. « On a déjà attiré notre attention, écrit M. Bergeron, sur le fait que « contrôle » a un sens plus faible que *control*. Mais des usagers récents, dont plusieurs ont des origines politiques ou économiques (en finances, ou commerce), tendent à faire accepter par le français et d'autres langues européennes les sens forts du *control*, tandis que l'anglais ignore de moins en moins les sens plus faibles des langues continentales. » Le contrôle est double, ou mieux, réversible, puisqu'il y a l'« État contrôleur » et l'« État contrôlé ».

Après avoir résumé les grandes thèses de M. Bergeron et après avoir donné de longues citations, le critique de la *Revue française de science politique* souligne qu'il faut surtout retenir du livre non pas tant la notion de contrôle mais surtout « la bilatéralité qu'elle implique ». Par ailleurs, il reproche à l'auteur d'avoir trop insisté sur le procès des « Trois Pouvoirs », procès qui, comme le sait tout étudiant en science politique, est déjà fait. Le critique reproche aussi à M. Bergeron « de ne pas tenir, dans l'application qu'il fait de sa théorie, ce qu'il semble promettre en élaborant celle-ci ». La réponse à cette critique sera sans doute dans les ouvrages qui suivront. Par ailleurs, il insiste sur l'« extraordinaire ingéniosité » de l'auteur.

¹ Georges BURDEAU, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, 1965, 11.

Sans vouloir entrer dans les détails concrets, il est assez intéressant de constater que dans le domaine des institutions, les théories du professeur Bergeron semblent bien s'appliquer. C'est ainsi que toutes les analyses récentes de l'activité parlementaire dans le monde insistent sur le fait que le député est de moins en moins un législateur mais plutôt un contrôleur. Reste à savoir si ce que nous appelons « contrôle » n'est pas seulement une forme déguisée du pouvoir.

On parcourt avec grand intérêt les 222 pages de notes qui sont à la fin de l'ouvrage plutôt qu'en bas de page et on se sent écrasé par l'abondance de la documentation. La plupart des notes dépassent une utilité de référence et constituent des prises de position sur un foule de problèmes. Je signale en particulier la note 3 sur l'appellation qui désigne ceux qui se livrent à la science politique. Georges Burdeau a parlé des « politicologues », Marcel Prélot, des « politologues », d'autres des « politistes ». M. Bergeron adopte « publicistes » non sans remarquer qu'au Canada français « les publicitaires rappellent incorrectement les publicistes ».

En terminant, je crois que dans le climat actuel des relations entre le Québec et la France, on lira avec intérêt et plaisir le témoignage rendu à l'auteur par Raymond Aron dans sa préface : « En toutes circonstances, une œuvre aussi rigoureuse et aussi vaste aurait retenu l'attention. Venant d'un professeur de l'Université Laval au Québec, elle revêt une portée plus grande encore. Canadien de langue française, n'ignorant rien de la littérature américaine mais intimement lié aux sociologues et politicologues français, M. Gérard Bergeron illustre avec éclat la vocation culturelle du Québec. »

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,
Québec.*

Gérard BERGERON, *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Éditions du Seuil, 1957, 281 p.

On aura beaucoup parlé de nous, beaucoup écrit sur nous durant cette année du centenaire canadien et de l'Expo 67. Ce livre a été l'une des premières manifestations de cette littérature de circonstance. Hors de tout doute, il s'adresse aux lecteurs de France — disons, pour préciser, à des lecteurs du *Monde* qui ne seraient pas tout à fait ignorants du Québec : qui se souviennent assez bien de leur André Siegfried, des reportages de Claude Julien, des jugements épisodiques de Jean-Marie Domenach et des oracles du professeur Jacques Berque. À l'intention de ces lecteurs-d'avant-la-visite-du-général-de-Gaulle, Gérard Bergeron entreprend de reconstituer le passé et le présent canadien-français à l'intérieur d'un Canada incertain. Gonflé dès le début par un souffle lyrique, ce long exercice journalistique en marge de l'histoire canadienne et québécoise retient d'abord la curiosité par la nouveauté de sa perspective. Bientôt, une indéfinissable crispation se superpose chez le lecteur à l'impression initiale et finit par s'y substituer. Malgré de nombreux excellents passages, le livre ne laisse pas de créer un curieux sentiment de malaise.

La méthode utilisée est pourtant inédite et promettait une interprétation originale. L'auteur résume cette méthode par le symbole d'un sablier. Saisir d'abord le Canada dans son ensemble, le voir dans ses relations avec le monde, avec les États-Unis, puis, dans ce Canada, s'arrêter au Canada français, et, à l'intérieur de celui-ci, au Québec. C'est le lieu central de l'étude, le « goulot d'étranglement » (p. 10) : les Québécois dans le Québec, l'*homo quebecensis*. Seconde étape de la démarche : observer les relations des Québécois avec le Canada, avec les États-Unis, avec le monde. Au terme, s'interroger et conclure.

La première partie de ce double mouvement d'accordéon est réussie. Le lecteur voit se télescoper avec clarté, avec aisance, quelquefois avec un humour mi-figue, mi-raisin,